



Les dynamiques démographiques des territoires auvergnats

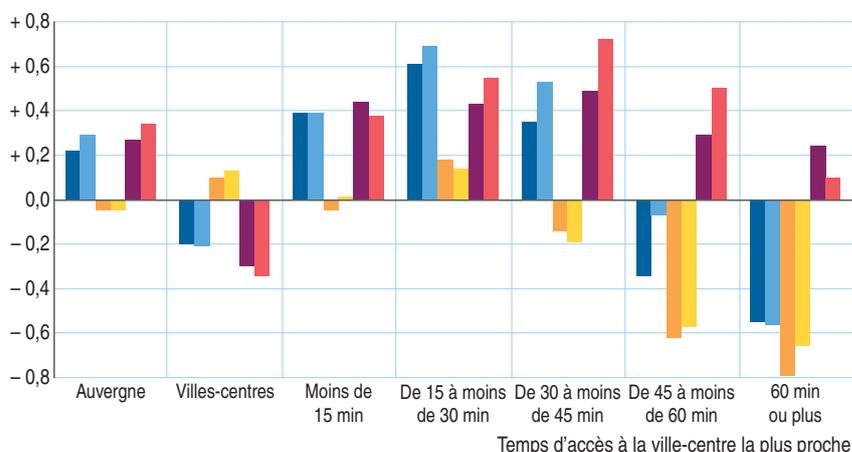
En Auvergne, les territoires bénéficiant des plus fortes croissances démographiques se situent à proximité des principales villes-centres de la région. L'attractivité et l'amélioration des soldes naturels de 42 EPCI sont directement liées à l'étalement urbain. Le couloir de densification reliant les agglomérations de Vichy, Clermont-Ferrand, Issoire et Brioude concentre la croissance démographique auvergnate. Son dynamisme démographique est marqué par la réurbanisation des cœurs urbains et la forte attractivité des EPCI situés entre les pôles de Vichy, Clermont-Ferrand et Issoire. En revanche, l'attractivité de Moulins, Montluçon et Aurillac auprès des jeunes ménages ne suffit pas à asseoir un dynamisme démographique. Enfin, dans les espaces non suburbains, les apports migratoires peuvent s'avérer importants et sont vitaux pour assurer leur dynamisme démographique. Les communes à plus d'une heure d'une grande ville voient leur solde migratoire s'améliorer très nettement entre 2007 et 2012.

Alain Batifoulier, Vincent Vallès, Insee

En Auvergne comme en France, la démographie des territoires est fortement marquée par la suburbanisation, c'est-à-dire l'intensification de l'étalement urbain et son corollaire : la densification des espaces périphériques des grands centres urbains (*encadré*). En Auvergne, la croissance démographique retrouvée depuis le début des années 2000 repose majoritairement sur celle des territoires proches des grandes agglomérations. Ces espaces qui offrent une grande potentialité d'habitat et une proximité des fonctionnalités urbaines bénéficient d'un net excédent migratoire ou d'un redressement du déficit naturel tous deux liés à l'arrivée de jeunes ménages. Le dynamisme démographique de ces espaces est donc tributaire de l'attractivité initiée par les pôles urbains. L'intensité de la suburbanisation varie en fonction de l'éloignement des communes aux villes-centres. En Auvergne, les communes bénéficiant des plus fortes croissances démographiques se situent entre quinze et trente minutes en voiture des centres-villes de Clermont-Ferrand, Issoire,

1 Les communes à moins de 45 minutes d'une ville-centre bénéficient des plus fortes croissances

Taux de croissance démographique des communes auvergnates en fonction du temps d'accès aux centres des grandes aires urbaines



Taux de variation annuel de la population
 ■ 2007-2012
 ■ 1999-2007

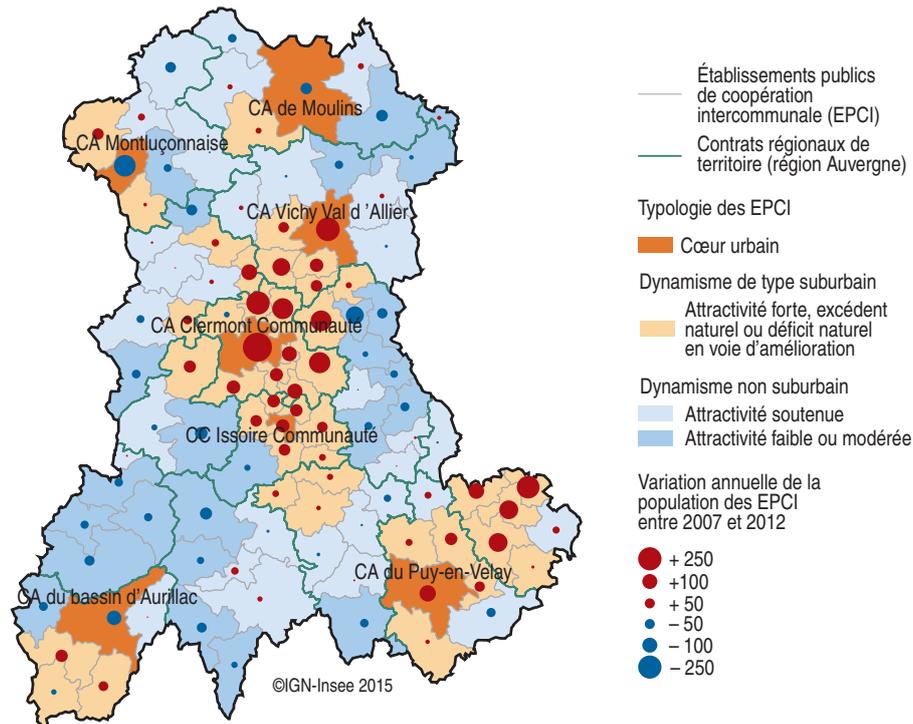
Taux de variation annuel de la population dû au solde naturel
 ■ 2007-2012
 ■ 1999-2007

Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire
 ■ 2007-2012
 ■ 1999-2007

Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012, distancier Metric.

2 Les EPCI suburbains portent la croissance démographique

Dynamisme démographique des EPCI auvergnats



Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012.

Aurillac, Le Puy-en-Velay, Moulins, Montluçon ou Vichy (figure 1). De 2007 à 2012, elles ont accueilli 1 800 habitants supplémentaires chaque année par le jeu des entrées et des sorties, soit la moitié du solde migratoire auvergnat alors qu'elles ne représentent que 30 % de sa population. Cette forte attractivité s'accompagne d'un solde naturel positif et en augmentation. Entre 2007 et 2012, pour l'ensemble de ces communes, chaque année l'excédent des naissances sur les décès s'élève à 750 soit 200 de plus (36 %) que pendant les huit années précédentes. Depuis le début des années 2000, signe de la prégnance de la suburbanisation en Auvergne, les communes les plus attractives sont distantes de 30 à 45 minutes du cœur urbain le plus proche. De 2007 à 2012, leur population progresse en moyenne annuelle de 0,5 % sous l'effet des mouvements migratoires. Ce taux de croissance est, comme sur l'ensemble de l'Auvergne, en retrait par rapport à celui des huit années précédentes. Il reste néanmoins nettement supérieur à celui enregistré entre 1982 et 1999 (+0,2 %). Durant ces années, l'excédent migratoire ne suffisait pas à combler le déficit naturel. Depuis le début des années 2000, tel n'est plus le cas. La croissance démographique liée à la déconcentration urbaine se diffuse sur des périmètres plus éloignés des villes-centres, notamment le long des grands axes de communication. Au-delà de trois quarts d'heure, l'attractivité des communes faiblit tant en valeur relative qu'absolue. Dans ce type d'espace, la persistance et la dégradation du déficit naturel sont le signe à la fois du fort vieillissement de la population et de la moindre installation de jeunes ménages.

L'espace rural participe toutefois pleinement à l'attractivité auvergnate. Ainsi, les communes à plus d'une heure d'une grande ville voient leur solde migratoire s'améliorer très nettement entre 2007 et 2012.

Le dynamisme de 42 EPCI est directement lié à l'étalement urbain

Les évolutions de population récentes des communautés de communes et communautés d'agglomération (EPCI) auvergnats confirment le dynamisme démographique lié à la déconcentration urbaine. Dans chacun des EPCI auvergnats centrés sur un grand pôle urbain, à l'exception de celui de Clermont-Ferrand, le dynamisme des communes de banlieue

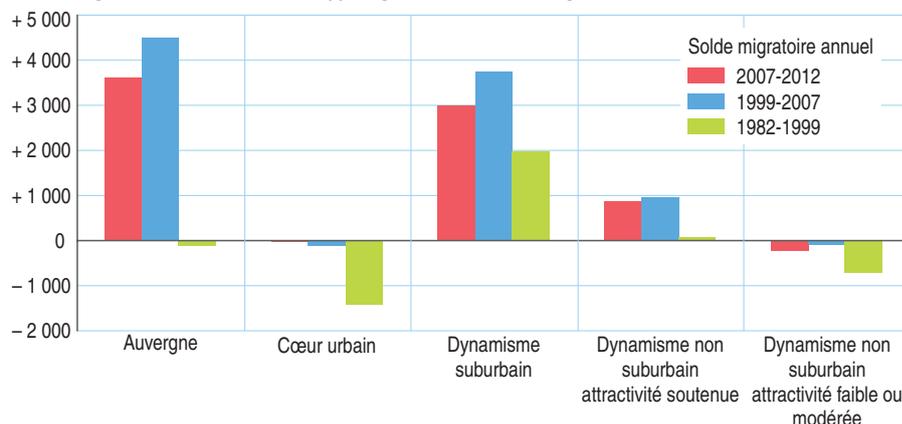
est supérieur à celui de la ville-centre. Sur la période récente, 42 communautés de communes auvergnates ont un dynamisme démographique de type suburbain (figure 2). Chacune d'elles bénéficie en effet d'un fort taux de croissance dû à un net excédent migratoire (méthodologie) associé à un excédent naturel ou à un déficit naturel en voie de résorption. Ces EPCI suburbains profitent du plus fort dynamisme démographique. De 2007 à 2012, leur population progresse en moyenne de 0,9 % chaque année. Ce type d'espace accueille ainsi chaque année 3 000 nouveaux habitants par le seul jeu des migrations, soit trois fois plus que les EPCI non suburbains les plus attractifs (figure 3). En 2012, 410 000 personnes y résident, soit 30 % de la population auvergnate. Cette part n'a cessé d'augmenter. Elle était de 25 % en 1982. Depuis trente ans, la densification de cet espace s'est accompagnée d'une déconcentration des activités (figure 4). L'emploi a diminué dans les villes-centres alors qu'il progressait dans les EPCI suburbains. Ainsi en 2011, 21 % des emplois auvergnats hors agriculture sont dans un EPCI suburbain contre 13 % en 1982.

Réurbanisation des cœurs urbains dans le couloir de densification Vichy-Brioude

Au centre de l'Auvergne, le territoire regroupant 30 EPCI dans un vaste couloir reliant du nord au sud les agglomérations de Vichy, Clermont-Ferrand, Issoire et Brioude, le long des principaux axes autoroutiers régionaux, bénéficie du plus fort essor démographique lié à l'étalement urbain. Cet espace est le principal moteur de la croissance démographique auvergnate. En 2012, 646 600 personnes y résident, soit 48 % des Auvergnats contre 45 % trente ans plus tôt. Entre 2007 et 2012, la population de ce couloir de densification augmente de 0,5 % par an (3 200 personnes), soit au même rythme que la France métropolitaine. Les deux tiers de cette croissance sont dus à son attractivité. Entre 2007 et 2012, ce territoire accueille

3 L'excédent migratoire est concentré dans les EPCI bénéficiant d'une dynamique suburbaine

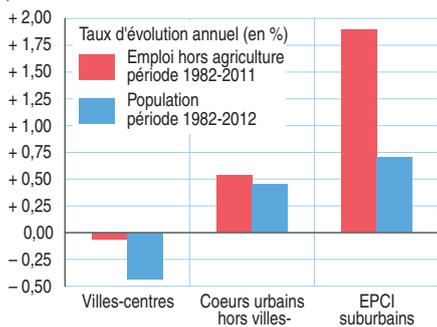
Solde migratoire annuel selon la typologie des EPCI auvergnats



Sources : Insee, Recensements de la population 1982, 1999, 2007 et 2012.

4 Déconcentration de la population et des emplois en périphérie des villes-centres

Taux d'évolution annuel de la population et de l'emploi par types d'espace sur une période de trente ans



Sources : Insee, Recensements de la population.

ainsi près de 2 000 nouveaux résidents par an. Le bilan migratoire annuel marque un léger fléchissement par rapport à la période 1999-2007 (2 400) mais reste quatre fois supérieur à celui des années 1982-1999. Cet ensemble urbain se distingue également par la réurbanisation des cœurs urbains. Ainsi depuis 1999, à l'inverse des années précédentes, la ville de Clermont-Ferrand alimente la croissance de sa communauté d'agglomération. De 2007 à 2012, la population clermontoise augmente annuellement en moyenne de 400 habitants (+ 0,3 %) alors qu'elle en perdait 600 entre 1982 et 1999 (- 0,7 %). En revanche, dans les proches communes de banlieue, le dynamisme démographique s'infléchit nettement. Le départ des enfants devenus adultes n'est plus compensé par l'arrivée de nouvelles familles. Hors Clermont-Ferrand la population de la communauté d'agglomération ne s'est pas accrue sur la période récente alors qu'elle avait augmenté annuellement de 0,3 % entre 1999 et 2007 et de 0,9 % entre 1982 et 1999.

Issoire et surtout Vichy affichent, elles aussi, un renouveau démographique. De 2007 à 2012, ces villes-centres connaissent une croissance annuelle de population due aux mouvements migratoires (+ 0,4 %) supérieure à la moyenne régionale. Ce taux de croissance est quatre fois plus élevé à Vichy sur les années récentes que sur la période 1999-2007 et à Issoire deux fois plus. Il marque un net renforcement de l'attractivité de ces cités. Celles-ci bénéficient d'une accessibilité rapide à l'agglomération clermontoise. Par leurs emplois, leurs équipements et leurs services, elles sont en mesure de relayer l'attractivité de la métropole clermontoise et d'attirer les ménages biactifs dont les actifs travaillent sur des pôles différents. Fortes de cette attractivité renforcée de leur ville-centre, la Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier et la Communauté de communes d'Issoire-communauté affichent, elles aussi, un réel regain démographique (figure 5). La situation est identique pour Riom Communauté. Sa croissance démographique, stable entre 1999 et 2007, atteint 0,9 % par an entre 2007 et 2012.

Elle est désormais plus forte que celle des EPCI d'Issoire ou de Vichy. De 2007 à 2012, la Communauté de communes Riom-Communauté gagne chaque année 0,5 % de population par le biais des mouvements migratoires alors qu'elle en perdait 0,2 % entre 1999 et 2007. Les EPCI situés sur les axes de communication reliant deux villes-centres bénéficient des plus fortes croissances suburbaines. Le rythme de croissance de la population est le plus élevé dans la plaine de la Limagne entre Riom et Vichy. Ainsi dans les communautés de communes des Coteaux de Randan, Nord Limagne et de Limagne Bords d'Allier, le nombre d'habitants s'accroît de plus de 1,5 % chaque année entre 2007 et 2012 contre 1,0 % entre 1999 et 2007. Le long de l'A75 entre Clermont-Ferrand et Issoire les EPCI bénéficient eux aussi d'un net regain attractif. Les EPCI plus éloignés des axes routiers structurants et ne bénéficiant pas de la proximité de deux villes-centres subissent à l'inverse une inflexion démographique due à une baisse d'attractivité.

L'attractivité de Montluçon, Moulins et Aurillac est insuffisante pour assurer la croissance démographique

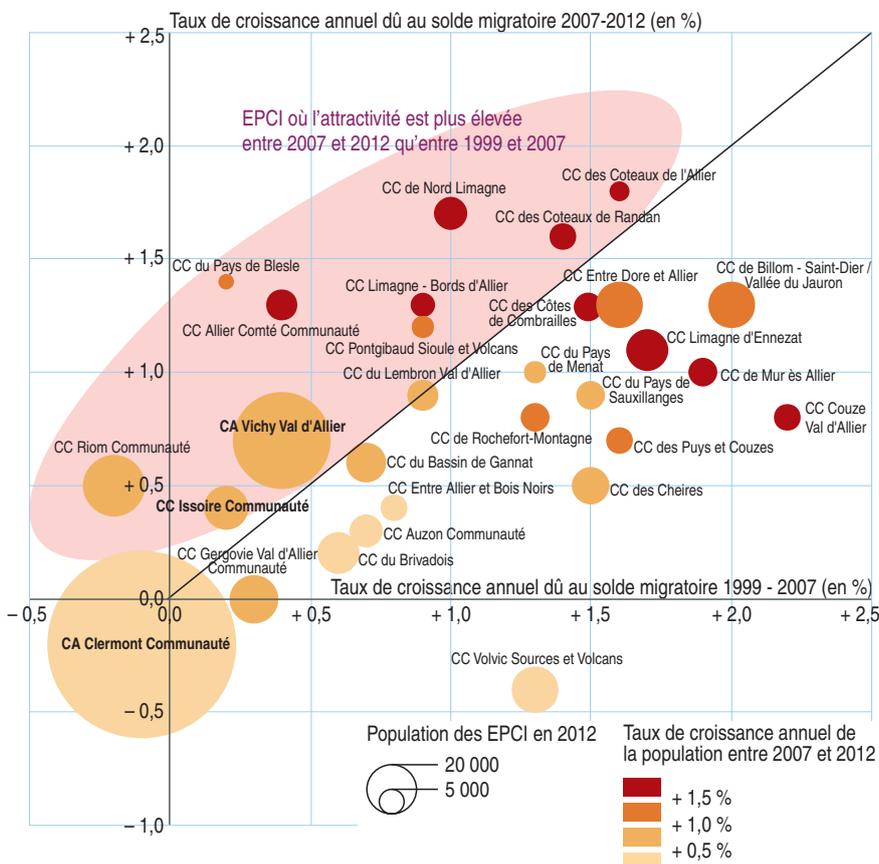
Parmi les autres ensembles urbains auvergnats (Communauté d'agglomération et EPCI subur-

bains périphériques), celui du Puy-en-Velay se distingue par sa dynamique démographique. Le taux de croissance annuel de sa population (+ 0,4 %) est en effet proche de celui du couloir suburbain Vichy - Clermont-Ferrand - Brioude. La communauté d'agglomération du Puy-en-Velay affiche ainsi, sur la période récente, un excédent migratoire qui contraste avec le déficit des années précédentes. Les EPCI suburbains proches connaissent en revanche une contraction de leur excédent migratoire qui demeure toutefois à un niveau élevé. À l'inverse, autour de Montluçon, Moulins et Aurillac la croissance de population de la périphérie ne suffit pas ou plus à compenser les pertes de la ville-centre. Le déficit migratoire des communautés d'agglomération de Montluçon et d'Aurillac se dégrade. Celui de la Communauté d'agglomération de Moulins s'améliore mais reste négatif. Le moteur attractif de chacun de ces ensembles urbains auprès des jeunes ménages, en particulier, ne suffit donc pas à asseoir un dynamisme démographique. De 2007 à 2012, la population des ensembles urbains de Montluçon et de Moulins est en baisse, respectivement de 0,2 % et de 0,1 %, celle d'Aurillac est stable alors qu'elle augmentait de 0,2 % annuellement entre 1999 et 2007.

Grâce à sa proximité avec l'agglomération stéphanoise, le nord-est de la Haute-Loire est, depuis les années 1990, dans une dynamique

5 Nette progression de l'attractivité pour les EPCI situés entre les territoires de Vichy Val d'Allier et Clermont communauté

Population des EPCI sur l'axe Vichy-Brioude et taux de croissance dû au solde migratoire entre 1999-2007 et 2007-2012



Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012.

suburbaine. Depuis 2007, sa croissance démographique (+ 1,2 % annuellement) est toutefois en retrait par rapport à celle enregistrée entre 1999 et 2007. Cette contraction reflète les départs d'une partie des jeunes adultes et une baisse du dynamisme démographique de l'agglomération stéphanoise.

Les EPCI non suburbains : une attractivité essentielle pour limiter les baisses de population

Les territoires non suburbains, très concernés par le vieillissement de leur population, demeurent pénalisés par un solde naturel largement négatif. C'est pourquoi la contribution de l'attractivité démographique peut y être importante. Entre 2007 et 2012, dans les plus attractifs d'entre eux, les excédents migratoires sont globalement de même ampleur que ceux constatés entre 1999 et 2007. Ils se situent pour l'essentiel sur la frange de la zone d'influence des grandes villes-centres. Cette attractivité est alors le signe qu'une partie de leurs communes bénéficient, elles aussi, des retombées de l'étalement urbain. Ces apports migratoires restent encore trop faibles mais sont indispensables pour initier un réel développement démographique. Dans le Cantal, l'attractivité des communautés de communes du Pays de Massiac, de la Planèze, du Pays de Saint-Flour Margeride repose avant tout sur leur proximité avec l'autoroute A75.

Les EPCI non suburbains auvergnats les moins attractifs se situent le plus souvent dans les territoires montagneux ou sont centrés autour de petites villes en décroissance démographique. Dans ces EPCI, l'attractivité ne repose plus essentiellement sur l'installation de jeunes ménages mais aussi sur des plus âgés. L'apport migratoire est essentiel mais ne peut infléchir le déficit naturel. Se pose aussi le problème du maintien de ces populations nouvellement installées lorsque les problèmes de dépendance et de perte d'autonomie surviennent : les arrivées de ces néo-retraités peuvent alors se transformer en départs de seniors plus âgés. Sur la période récente, le bilan migratoire s'est plus particulièrement dégradé au sud de Saint-Flour, dans l'Aubrac et les gorges de la Truyère, dans le Livradois, le nord des Combrailles et la montagne thiernoise. ■

Dynamisme démographique des territoires en lien avec le cycle de vie urbain (déconcentration urbaine)

L'étalement urbain est à la fois la conséquence des dynamiques urbaines liées aux choix de localisation des ménages et des établissements par rapport au marché et à l'arbitrage entre le coût immobilier et le coût de transport.

Le modèle de cycle de vie urbain [VAN DEN BERG L. ET AL., 1987] décrit schématiquement la croissance des grands centres urbains et de leur périphérie en différentes étapes : l'urbanisation, la suburbanisation, la désurbanisation et la réurbanisation. Chaque phase se traduit par un développement spécifique des villes-centres, de leur banlieue proche et de la périphérie plus éloignée.

Au premier stade, l'urbanisation, la ville-centre croît plus vite que sa périphérie et les activités s'y concentrent. Cette phase d'urbanisation est caractéristique d'une croissance de l'agglomération dans son ensemble (ville-centre et proche banlieue).

La seconde phase, la suburbanisation est le stade principal de la déconcentration urbaine. Elle se traduit par une croissance plus rapide de la périphérie que du centre et une déconcentration des activités et des résidences. La croissance démographique de la périphérie est portée par l'arrivée des jeunes ménages qui travaillent dans les établissements du cœur urbain. Cette forte attractivité entraîne à son tour une amélioration des mouvements naturels. La suburbanisation ne se traduit pas par un développement homogène et concentrique des zones périphériques aux villes. Elle est liée à l'amélioration des infrastructures de transport, notamment dans le domaine routier, qui permet la réduction des temps de parcours. On parle alors de suburbanisation discontinue ou en « sauts de mouton » qui « saute » les terrains vacants en périphérie pour s'installer dans des zones encore plus éloignées des centres plus accessibles.

Cette phase n'a pas pour conséquence une diminution de la population de l'ensemble du système urbain concerné étant donné que les habitants se déplacent du centre vers la périphérie du système urbain.

En revanche, dans la troisième phase, il y a désurbanisation quand la diminution de la population du centre urbain est tellement importante qu'elle n'est plus compensée par la croissance de la périphérie.

Enfin, dernier stade, ce cycle de l'évolution urbaine inclut une phase de réurbanisation, où le cœur de l'agglomération regagne des habitants. Cette phase s'observe lorsque certaines catégories de population, étudiants, jeunes actifs, ne trouvent pas une offre de logement adaptée dans les zones suburbaines.

Méthodologie

Mise en place de la typologie des EPCI

Classement des EPCI en quatre classes en fonction de leur seul dynamisme démographique sur les périodes 1999-2007 et 2007-2012 :

1 Cœur urbain

EPCI centré sur la commune centre d'une grande aire urbaine auvergnate : Clermont-Ferrand, Vichy, Montluçon, Le Puy-en-Velay, Aurillac, Moulins, Issoire.

2 Dynamisme de type suburbain

EPCI combinant sur la période récente une forte attractivité (taux de croissance annuel de la population dû au solde migratoire élevé supérieur à 0,6 % entre 1999-2007 et/ou entre 2007-2012) avec un excédent naturel ou un déficit qui se réduit.

3 Dynamisme non suburbain, attractivité soutenue

EPCI combinant sur la période récente une forte attractivité (taux de croissance annuel dû au solde migratoire supérieur à 0,6 % entre 1999-2007 et/ou entre 2007-2012) et un fort déficit naturel stable ou en augmentation.

4 Dynamisme non suburbain, attractivité faible ou modérée

EPCI combinant un taux de croissance dû au solde migratoire inférieur à 0,6 % entre 1999-2007 et entre 2007-2012 et un fort déficit naturel.

Pour en savoir plus :

- Cauwet M., « L'accueil d'Auvergnats d'adoption, moteur de la croissance démographique auvergnate », Insee Auvergne, Insee Analyses Auvergne N°6, janvier 2015.
- Guerland V., « 1 354 100 Auvergnats en 2012 », Insee Auvergne, Insee Flash Auvergne N°5, décembre 2014.
- Carlot C., Vallès V., « Le regain d'attractivité de l'Auvergne est lié à l'emploi et à la qualité de vie », Insee Auvergne, La Lettre N°76, septembre 2011.

